

SARL AB CONSULTANTS

5 Chemin DE GRAND CANAL
IMM THALES A 2EME ETAGE ZAC TRIA
97490 SAINTE-CLOTILDE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Certifié conforme à l'original

Alexandre ATTIE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	37 959	37 959		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	171 029	121 548	49 482	61 546
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	37		37	37
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	22 948		22 948	22 798
	TOTAL (II)	231 973	159 507	72 466	84 380
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	17 940		17 940	17 940
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 154 259	54 722	1 099 537	1 063 052
	Autres créances	50 380		50 380	82 829
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	765		765	753
	DISPONIBILITES	226 377		226 377	55 241
	Charges constatées d'avance	31 342		31 342	29 346
	TOTAL (III)	1 481 063	54 722	1 426 341	1 249 160
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 713 036	214 229	1 498 807	1 333 541
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				22 948	22 798
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 600	3 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 226	5 226
	Report à nouveau	119 526	57 680
	Résultat de l'exercice	77 615	61 846
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	235 967	158 352
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	264 628	283 292
	Emprunts et dettes financières divers (3)	47 653	13 856
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 504	5 991
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 162	71 540
	Dettes fiscales et sociales	443 068	485 955
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	328 825	314 555
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 262 840	1 175 189
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 498 807	1 333 541
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		77 614,73	61 846,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 178 562	1 111 876
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
D'APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 30 JUIN 2022 EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an 2023, le 21 septembre à 11 heures, Monsieur Alexandre ATTIE, Gérant et associé unique de la Sarl unipersonnelle AB CONSULTANTS, au capital social de 30 000 euros, divisé en 2 000 parts de 15 euros chacune, tenant son siège social au 5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle – 97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE, immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 a pris les décisions suivantes :

A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIVIT :

En sa qualité de Gérant, Monsieur Alexandre ATTIE, associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022.

À PRIS LES DÉCISIONS CI-APRÈS RELATIVES À :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Affectation des résultats ;
- Constat des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- *Quitus* à la Gérance ;
- Pouvoirs.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes annuels de la société arrêtés au 30 juin 2022, décide de les approuver tels qu'ils ont été établis, et se soldant par un bénéfice de 77 615 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice, soit la somme de 77 615 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	77 615 €
Report à nouveau antérieur :	119 526 €
Au compte report à nouveau :	197 141 €

En raison de cette affectation le compte report à nouveau antérieurement de 119 526 € se porte désormais à la somme de 197 141 €.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique prend acte et approuve le fait qu'aucune convention réglementée visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce, ne soit intervenue au cours de l'exercice écoulé.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIÈME DÉCISION

En conséquence des décisions qui précèdent, *quitus* est donné à la gérance pour l'exercice clos au 30 juin 2022.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Le Gérant,
M. Alexandre ATTIE

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

